## 3. Quelques problèmes de la phonologie du français

Les signes de l'API qu'on apprend généralement pour la transcription du français résultent d'une prise en compte de la phonologie : on n'apprend (presque) que les signes dont l'existence en tant que phonème est avérée, et on néglige les autres réalisations possibles. De plus, on s'appuie implicitement, pour établir la liste des phonèmes du français, sur l'existence d'une norme, d'un français standard, alors qu'on a vu qu'il existe des variations, en particulier entre les deux grandes zones linguistiques de France. Il va donc falloir noter quelques petits problèmes, qui viennent perturber le système phonologique du français.

- On a déjà beaucoup parlé du problème du *e* muet, dont on peut se demander s'il faut le considérer comme un phonème ou non. Il n'y a très peu de paires minimales permettant de le poser comme tel, on peut tout au plus citer son opposition avec rien dans *dort* [dɔr] / *dehors* [dəɔr], ce qui n'est pas très satisfaisant. On a vu aussi que sa réalisation ou non est liée à des systèmes régionaux. Ça reste donc un phonème problématique.

- Il y a des oppositions qui n'ont qu'un faible rendement, c'est-à-dire que le nombre de paires minimales permettant d'opposer deux phonèmes est très petit, et diminue constamment. Dans ce cas, l'opposition est en danger, et on se trouve encore devant des cas d'existence problématique de phonèmes. C'est ce qui se passe pour les paires [a] / [ɑ] et [ɛ] / [œ]. La première, si elle reste pertinente dans certaines régions, où l'on distingue encore à l'oral entre *une tâche* [yntaʃ]

et *une tache* [ynta∫], ou entre *le mâle* [ləmɑl] et *le mal* [ləmal], est de moins en moins marquée en français standard, et a presque complètement disparu en français méridional. On doit donc distinguer entre certains système régionaux, qui conservent cette opposition et possèdent les deux phonèmes, et d'autres qui n'en ont qu'un. De même, l'opposition entre *brun* [bʀœ] et *brin* [bʀɛ], comme entre *un* [œ] et *hein* [ɛ], n'est plus marquée en français standard, et ne l'est pas toujours en français méridional. Le faible rendement de ces oppositions est en relation avec cette évolution : dans ces couples, l'un des phonèmes est très minoritaire vis-à-vis de l'autre, et le second tend à s'imposer au détriment du premier. On pourra donc poser que les système phonologiques du français standard et du français méridional sont un peu différents, puisque le premier aura deux phonèmes [a] et [ɑ], mais un seul phonème [ɛ], tandis que le second aura deux phonèmes [ɛ] et [œ], mais un seul phonème [a].

On trouve le même problème avec les consonnes [ɲ] et [ɳ] : le premier, qu'on entend dans *peigner* ou *mignon*, se différencie de moins en moins de [nj]. De plus, il est rare dans le système, et ne s'oppose à [nj] dans aucune paire minimale ; on peut donc penser que son existence en tant que phonème est compromise. Le son [ɳ] sert à la prononciation de mots empruntés à l'anglais (*parking*, *living*), et peut

être aussi assimilé à [ŋ] auquel il ne s'oppose dans aucune paire minimale. Le problème est donc le même.

- les glides posent aussi des problèmes, de neutralisation cette fois. Mis à part le [j], qui peut se trouver en opposition avec [i] dans une paire minimale comme *abeille* [abɛj] / *abbaye* [abɛi], on a généralement des distributions complémentaires. Ainsi, ce même [j] est en principe réalisé [i] après une consonne et [ij] après deux consonnes : *avion* [avjɔ̃] / *crions* [cʀijɔ̃]. Dans ce cas, l'opposition est neutralisée devant voyelle. De même, le [ɥ] est supposé se réaliser [ɥ] après une consonne et après [yɥ] deux consonnes, comme dans ruelle [ʀɥɛl] / truelle [tʀyɥɛl]. Mais on sait que dans certaines prononciations, ou dans la métrique classique, on peut réaliser ces sons différemment, en une ou deux syllabes ; ce sont donc des sons qui se prêtent mal à l'analyse phonologique.

- Enfin, il arrive que des réactions se produisent dans la chaîne phonique : dans tel ou tel entourage, tel son se modifie (problème de variantes combinatoires). On a vu par exemple que certaines consonnes sonores s'assourdissent, comme [d] qui devient presque [t] (on note l'assoudissement par un *o* souscrit) dans *médecin*, prononcé [mɛd̥sɛ̃], voire [mɛt̥sɛ̃], ou [v] qui devient presque [f] dans *clavecin*, prononcé [klavsɛ̃], voire [klafsɛ̃]. Inversement, des consonnes sourdes se

sonorisent, comme [s] qui devient presque [z] (on note la sonorisation par un *v* souscrit) dans *tourisme*, qui peut être prononcé [tuʀism], voire [tuʀizm].

- Autre type de réactions phoniques dans la chaîne parlée : les phénomènes de liaison et d'élision. Traditionnellement, on décrit l'élision comme la suppression d'un son vocalique en fin de mot, devant un autre mot à initial vocalique (*l'idée*, et non **la idée*) et la liaison comme l'insertion d'un son consonantique entre un mot terminé par une voyelle et un autre commençant par une voyelle également (le petit ami = [ləpətitami] et non *[ləpətiami]). Ces deux phénomènes n'ont pas la même importance : la liaison est assez générale, au sens qu'elle peut jouer quels que soient les sons concernés en fin et en début de mot (*les oiseaux* [lezwazo], *un ami* [œnami], *trop aimable* [tʀopɛmabl], *premier ordre* [pʀœmjeʀoʀdʀ], etc.), mais n'est pas si souvent obligatoire, au contraire, elle relève la plupart du temps d'un niveau de langue plus ou moins soutenu (plus le niveau est soutenu, plus on a de liaisons) ; inversement, l'élision est assez restreinte, puisqu'elle ne concerne que les sons vocaliques (en finale du 1er mot) [ə], [a] dans le pronom *la* et [i] dans la conjonction *si*, mais elle est obligatoire dans ces cas.

On voit donc que l'élision et la liaison peuvent apparaître comme deux phénomènes inverses, l'un supprimant un son vocalique et l'autre ajoutant un son consonantique. Joëlle Gardes-Tamine propose d'en donner une description

unifiée, en posant que de nombreux mots sont terminés par une consonne (ce qu'indique l'orthographe dans sa fonction morphogrammique, mais pas l'oral), mais que cette consonne peut être élidée en frontière de mots lorsque le suivant débute par une consonne également : Si on considère que *petit* se termine par une consonne, on voit bien que celle-ci devra disparaître dans *petit garçon*, mais pourra demeurer dans *petit ami*. De fait, cette représentation a l'avantage de montrer qu'il n'y a qu'un seul phénomène, l'élision, qui concerne les voyelles comme les consonnes, dès que deux d'entre elles se recontrent en frontière de mots. Comme on a élision de la consonne finale dans *grand garçon*, mais pas dans *grand ami*, on a élision de la voyelle dans *l'armoire* (* *la armoire*). Cette explication n'est pas valable dans tous les cas, mais elle permet de poser que de nombreux mots ont une forme courte (sans consonne finale) et une forme longue (avec consonne finale) : [pəti] et [pətit]. Ceci peut avoir des implications sur la flexion (*galop* [galo], *galoper* [galope]) comme sur la dérivation (*plomb* [plɔ], plombier [plɔbje]).